

LA RIPOSTE

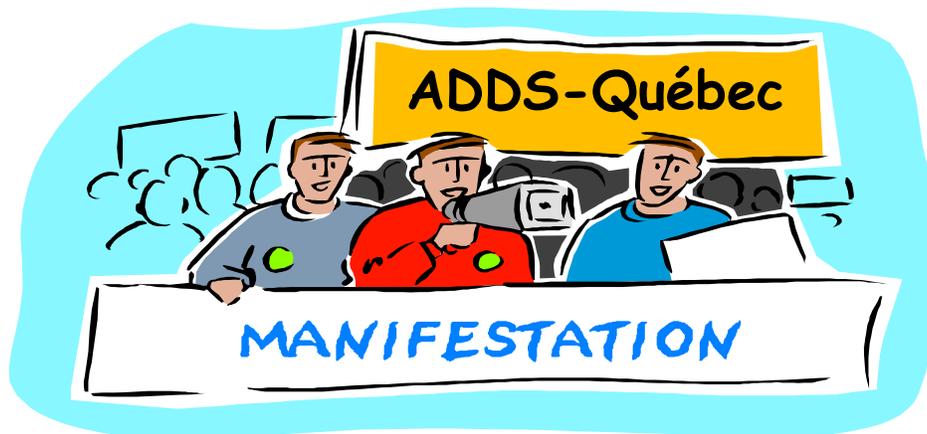
Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Septembre 2004

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

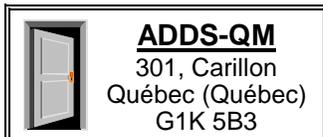
CET AUTOMNE : RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE

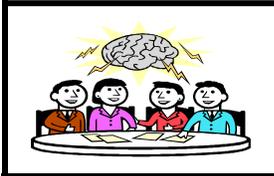


MOBILISONS-NOUS CONTRE LES RECULS ET LES MESURES APPAUVRISSANTES

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE

OYÉ !!! OYÉ !!! Si vous trouvez un petit papier bleu dans votre envoi, c'est qu'il est temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon d'adhésion et retournez-le nous !





Notre comité

Femmes assistées sociales : LA PAROLE EST À NOUS !

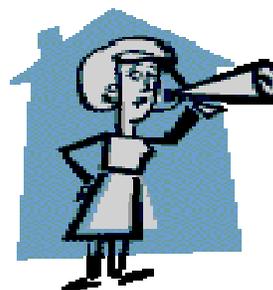
Par le Comité Femmes :

France Dulac, Rachel Lacasse, Linda Laprise, Marie-Andrée Lessard,
Monique Toutant, Carmen Tremblay

Le Comité Femmes a pris naissance en novembre 2003 au sein de l'ADDS-QM et nous en sommes très heureuses. Pourquoi ? Tant de femmes vivant une situation précaire ont des choses à dire, à partager et à mettre en action. Nos états de vie appellent à la solidarité et suscitent des réflexions concrètes sur le point de vue des femmes pour faire avancer notre situation. Nos ressemblances prendront force sur nos différences.

Le Comité s'est rencontré à 8 reprises durant l'année pour échanger en tant que femmes sur notre vécu et sur les sujets qui nous touchent, comme la violence faite aux femmes. Nous avons également participé au Comité Femmes du FCPASQ (Front commun des personnes assistées sociales du Québec) ainsi qu'à la Marche des femmes le 8 mars 2004. Dès cet automne, un nouveau projet se mettra en branle : « Femmes assistées sociales : LA PAROLE EST À NOUS ! » Ce projet se réalisera de concert avec les autres groupes du FCPASQ. Ses objectifs sont les suivants :

- documenter la réalité des femmes assistées sociales ;
- élaborer une plate-forme de revendications pour les activités entourant la Marche mondiale des femmes 2005 ;
- faire avancer la justice sociale en combattant les préjugés dont sont victimes les personnes assistées sociales ;



Dans le respect, la confiance, le mieux-être et l'humanité, le Comité Femmes lance l'invitation de vous joindre à nous. Le Comité Femmes a besoin de vous car la richesse de votre vécu porte le parfum de pépites d'or. NOUS VOUS ATTENDONS VIVEMENT. Téléphonnez à l'ADDS au 525-4983.

**OUI, LA PAROLE EST À NOUS ! OUI, NOUS SOMMES DE PAROLE !
SOYEZ LES BIENVENUES !**



Fait vécu !

Témoignage

Par Marie-Andrée Lessard

Quand j'ai commencé à militer à l'ADD SQM à l'automne 2004, j'étais sans emploi. Je cherchais un moyen de continuer à apprendre dans mon domaine d'étude (le service social). Aussi, j'avais besoin de me sentir utile et d'occuper positivement mon esprit. Au lieu de me dire des choses du genre : «Té poche, j'me lève encore à matin pour rien...ton compte de banque est entrain de se vider...» j'étais dans l'action en m'impliquant dans le comité lutte et le comité femme. Il y a 3 mois et demi, je me suis trouvé un emploi dans mon domaine d'étude et, je sentais un peu devoir quelque chose à l'ADD SQM, entre autre au comité femmes. Je voudrais vous parler particulièrement de ce dernier comité.

Au départ, il m'a donné l'occasion de rencontrer d'autres femmes, d'âges variables qui avaient, chacune, leur histoire de vie. Par les témoignages de la réalité du quotidien ou en faisant connaissance avec un dossier comme l'équité salariale, j'ai pris conscience, qu'en fait les femmes partagent beaucoup plus qu'elles le pensent. Avec la prochaine marche mondiale des femmes qui est présentement en préparation, ma participation au comité femme m'a permis d'en prendre conscience encore plus.

Pour poursuivre, je me suis aperçue que l'implication au sein de ce comité pouvait

être une source de valorisation non seulement pour moi mais, pour nous toutes. Par exemple, certaines ont représenté l'organisme dans des réunions avec d'autres groupes de femmes.

De plus, les connaissances et la valeur de chacune ont été reconnues. Moi, personnellement, âgée de 25 ans, j'ai trouvé particulièrement émouvant et enrichissant d'entendre parler d'autres femmes qui avaient été impliquées dans des luttes pour les droits des femmes dans le passé. Elles, ont su s'inspirer de mon énergie, de ma fougue, tout en calmant mes ardeurs et me montrant les petits gains du passé.

Avec l'été, le comité femme a pris une pause, tout en prenant bien soin d'inviter toutes les membres femmes à s'impliquer dans le comité à l'automne. Allez-y! Osez! Vous ne le regretterez pas.





NOUVELLES MILITANTES !!!

Par Jonathan Carmichael

- ⇒ Les vacances militantes sont maintenant terminées à l'ADDS ! C'est reparti pour une autre année chargée. Votre association a besoin de vous ! Venez vous impliquer, l'union fait la force !
- ⇒ Le 28 mai, une cinquantaine de militantEs actives et d'ancienNEs militantEs étaient réunies au Tam-Tam Café pour célébrer le 30^{ème} anniversaire de l'ADDS-QM. Après un copieux repas, les personnes présentes ont eu la chance d'assister à un historique des luttes menées par l'ADDS et à un spectacle de musique engagée par Pierre Fournier. Une très belle fête avec beaucoup de plaisir et de retrouvailles ! Bernard St-Onge nous en fait un compte-rendu un peu plus bas.
- ⇒ Le 16 juin, l'ADDS a tenu son assemblée générale annuelle, précédée d'une formation sur le néolibéralisme. Comme à chaque année nous avons procédé à l'élection du nouveau Comité organisateur. Félicitations aux éluEs : Jean-Claude Bellefeuille, Robert Foisy, Rachel Lacasse et Gabriel Pichette ! Pour cette assemblée, une vingtaine de membres de l'ADDS étaient sur place.

Le 30^{ème} de l'ADDS

Par Bernard St-Onge

Québec, le samedi 29 mai 2004, 3h13 a.m.

Madone, Rachel, Jean-Yves et Renée, Carol-André, Alain, Claudine, Hélène, Luc, Robert, Christian, Caroline, Line, Pénélope, Immaculée, Marie-Antoinette, Jonathan, Chloé, Maud et Steven, Hugo, serveur 1, serveur 2, Pierre, la dame aux lunettes, Marcellot et Pierrot (Les Acadiens, les américains 1 X 7 millions de descendants franco, les Chiliens de la côte d'Abraham, un fils absent de 28 ans, des solos de sax et de flûte traversière inspirés et inspirant, un rappel, deux rappels, Serge, Simon, Victor, quelque part pendant que je cherche dans ma tasse la signification du marc de café.

Non, je n'étais pas là, et pourtant,

Quand bien même on s'échine à vivre le moment présent, on doit voyager à l'intérieur, par moment, absorber le passé, visualiser le futur et ne pas s'en faire.

Lorraine, le jardin du nord,

Du pain et des Roses.

La Bamba, Martine et sa guit.

On respire par le nez.

« Je peux t'acheter une cigarette ? »

Mon cœur tressaute comme une aiguille qui cherche le sillon d'un vieux 33 tours cabossé.

L'espoir, le bouquin de Françoise David, la petite bonne femme partons la mer est belle, le goujat, le riche posé sans amour, le pote du Pape Pie XII.

La fraternité, la chaleur, l'esprit de famille, le bonheur, la bière, la bouffe, le Tam-Tam. Sylvain et Shéhérashade, moi, les autres.

Les machines à sous, l'après chez J.R.

Bonne nuit ou quand la petite marchande de prose devient agente de voyage.

CHRONIQUE POLITIQUE

Réforme de l'aide sociale : I-N-A-C-C-E-P-T-A-B-L-E !

Par Jonathan Carmichael

Sortez les pancartes ! Préparez les slogans ! Coude à coude, touTEs ensemble dans la rue ! L'automne sera très chaud encore cette année... Un automne sous le signe de la mobilisation et de la lutte. Tout particulièrement pour les personnes assistées sociales puisque le gouvernement libéral les attaque de front avec une autre réforme injuste de la loi sur l'aide sociale. Une autre... Encore !

En juin dernier, le Ministre de la Solidarité sociale Claude Bécharde mettait en branle une réforme de l'aide sociale en déposant à l'Assemblée nationale le Projet de loi 57- *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*. Ce projet de loi viendra remplacer la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale*, adoptée en 1998 malgré les vives dénonciations des groupes de défense des personnes assistées sociales et mise en vigueur il y a à peine cinq ans.

Le Projet de loi 57 laisse entrevoir d'importants reculs pour les personnes assistées sociales. Les changements apportés entraîneraient la mise en place d'une sécurité du revenu encore plus compliquée et encore plus arbitraire. Notons entre autre la création de quatre programmes distincts : le programme d' « Aide sociale » pour les personnes sans contraintes sévères à l'emploi, le programme de « Solidarité sociale » pour les personnes avec des contraintes sévères, le programme « Alternative jeunesse » pour les moins de 25 ans et d'autres programmes spécifiques à la discrétion du Ministre. La sécurité du revenu passerait donc d'un seul programme à au moins quatre... Parmi ces programmes seulement ceux d' « Aide sociale » et de « Solidarité sociale » prévoient un recours au droit de révision. Les autres programmes seront privés de ce droit indispensable et donc entièrement soumis à l'arbitraire du système.

Le Projet de loi 57 comporte également des mesures qui entraîneront l'appauvrissement des personnes assistées sociales. À titre d'exemple, le Projet de loi ne garantit plus l'allocation pour contraintes temporaires à l'emploi à partir de 55 ans. C'est inacceptable ! La perte de cette allocation risque d'enfoncer encore davantage dans la misère plusieurs personnes assistées sociales. Aussi, le Projet de loi 57 permettrait la saisie des prestations dans le cas de non paiement de loyer. Encore ici, Monsieur Bécharde n'a rien compris : si certaines personnes ne parviennent pas à payer leur loyer c'est parce que les logements sont trop chers et parce que le montant des chèques est trop bas !

Le Projet de loi 57 reste également totalement silencieux sur plusieurs éléments incontournables. Ainsi, on n'y retrouve absolument rien sur le principe d'un barème-plancher, rien sur la couverture des besoins essentiels, rien sur l'exemption des pensions alimentaires versées pour les enfants, rien sur l'indexation automatique et annuelle des prestations.

La seule amélioration, et elle est quand même importante, est la fin des pénalités pour refus d'emploi et pour refus de mesure d'employabilité. Pour le reste, c'est des reculs ou le statu quo avec le maintien d'inacceptables mesures comme la contribution parentale, la distinction entre apte et inapte au travail, les pouvoirs abusifs des agents et des enquêteurs, etc...

Pour éviter les pertes dans nos acquis et pour réclamer les changements nécessaires à la mise en place d'un Québec sans pauvreté, nous devons nous montrer tenace et lutter ferme contre ce Projet de réforme. Pour l'instant, avant l'adoption du Projet de loi 57, le gouvernement tiendra une commission parlementaire, où les différents acteurs sociaux pourront dire ce qu'ils en pensent. Les militantEs de l'ADDS passeront donc beaucoup de temps au Parlement cet automne pour faire retentir leurs revendications. C'est par la force du nombre que nous parviendrons à faire plier ce gouvernement. Moi, j'y serai ! Et vous, y serez-vous ? TouTEs ensemble, la lutte, nous ne pouvons pas la perdre !



Le mot de Joseph !

L'équité ou, « jusqu'où peut-on tricher ? »

(Premier de quatre articles par Joseph Dansereau)

Par les temps qui courent, l'équité est un mot qui semble prendre plus de place dans le vocabulaire d'un certain nombre de citoyenNEs et dans les médias. D'un autre côté, à les voir agir, d'autres citoyenNEs semblent ignorer ce que veut dire ce mot. Je dis bien : « semble ignorer ». J'avais aussi l'impression d'assez bien connaître la signification de ce mot mais j'en n'étais pas certain. Alors, au hasard, j'ai abordé le sujet avec quelques personnes de mon voisinage, des gens que je rencontre occasionnellement. Au cours de jasettes sur le trottoir, mine de rien, je leur ai demandé ce que voulait dire pour eux « l'équité ». Peu importe leur scolarité, le niveau de leur revenu, leur statut social ou leur métier, toutes ces connaissances ont fait allusion à la « justice ». Mais chacune d'elle témoignait d'un certain malaise, d'une certaine difficulté à définir ce terme. Quelques-unes même, ajoutaient ne pas en être tout à fait certain de ce que cela voulait dire, comme s'il y manquait quelque chose pour être satisfaite de leur définition. Je n'étais donc pas plus avancé dans ma recherche de compréhension mais j'avais la consolation de ne pas être le seul pour qui « l'équité » était une idée plutôt « flou ».

Dans ma démarche pour y voir plus clair quoi de mieux que de se référer au dictionnaire. Alors là, quelle aventure ! Je me suis surpris à reprendre plaisir à pousser ma compréhension comme il y a plusieurs années, au début de mon adolescence. À cette époque mes parents avaient fait l'acquisition du plus imposant volume de la maigre bibliothèque qu'ils avaient les moyens de se procurer. Ce livre allait répondre aux nombreuses fois où je leur posais la question : « qu'est-ce que ça veut dire telle chose ? ». Si j'avais le malheur de leur reposer la question, vous vous doutez ce qu'ils me répondaient. Oui, ...le dictionnaire.

Dans un très grand nombre de définitions, on réfère à d'autres mots qui aident à donner un sens à notre compréhension. Des mots qui signifient la même chose ou s'en rapproche et d'autres qui sont le contraire. Alors, je me suis rappelé le plaisir de mes longues heures de découverte sur l'importance du **sens** des mots. Dans une définition, je devais écrire plusieurs autres mots que je connaissais peu ou pas du tout. J'écrivais aussi les définitions pour m'assurer de m'en souvenir lorsque je plongeais dans une autre définition, un synonyme ou de son contraire, un antonyme afin d'élargir et d'approfondir ma compréhension.

En cherchant ce que signifie « équité » par ma méthode d'autrefois, j'espérais être comblé dans mon besoin de résumer dans une phrase claire, limpide et avec certitude ce que « équité » veut dire. Bref, une définition simple qui veut dire avec justesse ce que c'est, et cela, noir sur blanc, sans possibilité que cette définition prête un autre sens quelconque. Voici ce que le « Petit Robert » (1983) donne comme pistes.

Tout d'abord, c'est indiqué comme étant la justice dans le sens d'appréciation de ce qui est dû à chacun et une vertu qui consiste à régler sa conduite sur le sentiment naturel du juste et de l'injuste. Puis une citation : « *Qu'y a-t-il donc au-dessus de la justice ? L'équité* » (Victor Hugo). Par la suite on nous réfère à : droiture, justice, impartialité, intégrité, honnêteté, probité, incorruptible. Puis, à leur contraire : malhonnête, partial, injuste, immoral, lâche, vicieux, discriminatoire, déloyal, fourbe et vénal. Et si vous me demandez ce que veut dire tous ces mots, vous savez ce que je vous répondrai ? Faites l'expérience du dictionnaire parce que personne sauf vous-même ne peut dire que je ne vous triche pas sous de belles paroles. L'équité commence par une recherche de la vérité car « *il faut être juste, pour être juste* » (Juste : Petit Robert, 1983, page 1057).

La suite de ce 1^{er} article portera notre réflexion sur : plus le mensonge est gros, plus on semble y croire, pourquoi?



Invitation spéciale

OYÉ ! OYÉ !

Tous et chacun ont des talents, des compétences et de l'expérience. En quelque sorte, nous sommes tous et toutes des athlètes de la vie. Même unE athlète olympique n'est jamais seul à l'entraînement pour maintenir et améliorer sa forme.

Votre association regroupe des gens talentueux, expérimentés et compétents qui recherchent des gens comme eux pour former une plus grande équipe qui ensemble veulent s'entraider à améliorer leur situation personnelle et sociale.

Votre association a prévu de vous aider à s'entraider par une politique financière de remboursement de certains frais et certains autres avantages.

Téléphonez-nous pour nous dire ce que vous pourriez réaliser et ou aimeriez faire. Rien n'est impossible, c'est une question de temps et d'entraînement.

Pour les personnes intéressées à s'impliquer à l'ADDS, nous vous invitons à participer à la Session d'accueil, qui se tiendra le 16 septembre, à 10h, dans nos locaux. Téléphonez à Jonathan au 525-4983 pour confirmer votre présence.

Bienvenue à chacun de vous, une place vous attend.



JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !

Pour le mois de septembre,

Paulette Beaudry
Patrick Bissonnette
Julienne Bourdeau
Jean Cazes
Jean Drolet
Dany Giroux
Pierrette Labrie



Michael Marion
Gabriel Pichette
Laurent Poulin
Pierre Pouliot
Line Rochette
Monique Toutant



Calendrier des activités

Septembre 2004

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		1	2	3
6 CONGÉ FÊTE DU TRAVAIL	7 DÉPANNEUR 186 13h30 Comité lutte 9h00 Comité journal 13h30	8	9	10
13 Comité Organisateur 9h00	14 DEPANNEUR 186 13h30	15 Journée Bilan et priorités 9h30	16 Session d'accueil 10h	17
20 Comité loi 13h30	21 Comité journal 13h30	22	23	24
27 Comité Organisateur 9h00	28 DEPANNEUR 186 13h30	29	30	

- ✘ Le 16 septembre, dans nos locaux, se tiendra une Session d'accueil pour les personnes intéressées à s'impliquer dans le groupe ou pour les personnes qui désirent en apprendre davantage sur le fonctionnement de l'ADDS. Vous êtes les bienvenues ! Réservez en téléphonant au 525-4983.
- ✘ À ne pas manquer !!! Au mois d'octobre se tiendra l'assemblée générale d'orientation de l'ADDS. C'est à cette occasion que nous voterons le plan d'action du groupe pour la prochaine année. Cette assemblée générale aura lieu le 14 octobre, au Centre Durocher. Des détails supplémentaires vous seront donnés dans La Riposte du mois prochain.

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ⇒ Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ⇒ Vous avez des questions concernant l'aide sociale? Nous vous invitons au **Dépanneur 186** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ⇒ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? *Passez nous voir!*